

Conseil municipal du samedi 21 mars 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt et un mars à 10h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Line MAGNE, Maire.

Le Conseil municipal a examiné les projets de délibération suivants :

Délibération n°	Objet	Décision du Conseil municipal
DEL26_011	Élection du Maire	Approuvé
DEL26_012	Fixation du nombre d'adjoints au Maire	Approuvé
DEL26_013	Élection des adjoints au Maire	Approuvé

**La Maire,
Line MAGNE**

CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ORDONNANCE N°2021-1310 ET LE DÉCRET N°2021-1311 DU 7 OCTOBRE 2021

Toute personne intéressée peut consulter les délibérations sur le site Internet de la Ville et en obtenir copie en Mairie, au service du Secrétariat général et des Assemblées.

L'administration n'est pas tenue de donner suite aux demandes abusives, en particulier par leur nombre ou leur caractère répétitif ou systématique (article L311-2 du Code des relations entre le public et l'administration).

Diffusion :

- Panneau d'affichage municipal de la Mairie
- Site internet de la ville (rubrique : « Ma Ville », « Le Conseil municipal »)

Affichage du 21 mars au 21 avril 2026

Certifié affiché aux dates sus indiquées

Par délégation

La directrice générale des services

Béatrice QUIATOL